



DEPARTEMENT DU GERS
 ARRONDISSEMENT D'AUCH
 CANTON DE VIC-FEZENSAC

2024/12

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 8 février 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 21 ; Nombre de votants : 23

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA – M. CAVALIERE - Mme CUEILLEN - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO – Mme KLUCZYNSKI - M. CAUQUIL – Mme COUDERC - M. GEYRES - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - M. ROSELL – Mme MASSAROTTO - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme LAPLANE-SOTUM à Mme NARRAN - Mme MESSERLI-CIPRES à Mme BRANA.

OBJET : Modification du tableau des emplois

Le tableau des emplois est modifié comme suit :

► Le poste précédemment occupé par le responsable des services techniques est resté vacant depuis son changement de poste. Le RST assurant les missions de commande publique et le secrétariat les autres tâches, Madame le Maire propose de supprimer le poste de commande publique :

Agent administratif	Service ingénierie	1	35	Commande publique	RÉDACTEURS / ADJOINTS ADMINISTRATIFS	vacant
---------------------	--------------------	---	----	-------------------	--------------------------------------	--------

► Le poste de mécanicien change de positionnement. Il sort du pôle espaces verts pour s'inscrire sous la hiérarchie directe du responsable des services techniques.

► Suite à des changements de personnels entre les équipes et afin de renforcer l'équipe, Madame le Maire propose d'ouvrir un poste d'agent polyvalent au pôle « espaces verts ».

► Pour permettre le recrutement du nouveau responsable des affaires scolaires, il est proposé d'ouvrir le poste à la filière animation et de modifier la ligne comme suit :

Responsable affaires scolaires et périscolaires	AFFAIRES SCOLAIRE	1	35	Responsable des affaires scolaires et péri	AGENTS DE MAÎTRISE/ ANIMATEURS TERRITORIAUX
---	-------------------	---	----	--	---

► En vue du recrutement du nouveau cuisinier/encadrement des équipes, il est proposé d'ouvrir le poste au cadre d'emplois des techniciens et de modifier la ligne comme suit :

Responsable d'équipe / Cuisinier	CUISINES	1	35	Cuisinier / Encadrement des équipes	AGENTS DE MAÎTRISE / TECHNICIENS T.
----------------------------------	----------	---	----	-------------------------------------	-------------------------------------

Afin de permettre un « tuilage » sur les postes responsable des affaires scolaires et de responsable cuisine, il nous faut créer les postes « jumeaux » respectifs qui seront fermés dès le départ des deux agents à la retraite.

Le comité social territorial de la commune s'est réuni le 7 février 2024. Lors de la séance, il a été adopté le tableau des emplois modifié.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :

- D'adopter le tableau des emplois modifié en annexe.

Publié le 16 février 2024

En Préfecture le 16 février 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le 16 février 2024

Madame le Maire,
Barbara NETO

